Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 Boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2014 - 72**

Séance du **7 NOVEMBRE 2014**

Objet : PROJET DE DEPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	52
	de pouvoir(s) :	1
	de membres votants :	53
	votes pour :	52
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	1

L'an deux mille quatorze, le 7 novembre à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 17 octobre 2014, se sont réunis dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Christian GRANCHER, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie CROCHEMORE, Michel LOISEL, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Pierre SILVA, Gilles LARCHER, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Christian FAUQUET, Pierre LEMERCIER, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Bruno HURE, Patrick SIMON, François LE GALLO, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPLICHER, Mme Annick BOCANDE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Jean-Claude BECQUET, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Christian POISSANT et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :
MM. Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Guy FONTANIE, Joël SALAUN, Benoît DESCHAMPS, Jean-Marc VASSE, Thierry LECARPENTIER, Gilles AMAT, David SABLIN, Jean BUGEON, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Jean-François BLOC, Daniel COLLARD, Michel BERNARD, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Daniel BARBIER, Patrick GUERARD, Hugues OGDEN, Gérard JOUAN, Norbert GAINVILLE, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Mme Laurence ARTAUD, Pierre SORIN, Jean-Pierre TROLEY, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Daniel VAN HULLE, Michel LEJEUNE, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Paul LESELLIER et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :
Mme Colette BERTRAND a donné pouvoir à M. Patrick CHAUVET.

Assistaient également à la séance :
- M. Serge BOULANGER Conseil Général de Seine-Maritime,
- Monsieur Henry WATTIEZ, Directeur territorial ERDF,
- M. Emmanuel SCHILLEWAERT et M. Pierrick MAÏA, GRDF,
- Mme Pascale HOMS, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014 - 72 :
Objet : PROJET DE DEPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Monsieur le Président expose les enjeux relatifs au déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques,

Le plan national « véhicule électrique et hybride » prévoit 6 000 véhicules électriques en Seine-Maritime pour fin 2015 et 30 000 véhicules pour fin 2020.

La réussite de ce plan est étroitement liée à la mise en place d'un réseau de bornes de recharge efficace et innovant, bien implanté. 65 000 à 195 000 bornes sont à implanter au plan national en fin 2015 (11 000 véhicules électriques vendus en 2013).

S'il faut une approche globale des enjeux de mobilité du territoire, qui échappe aux capacités d'analyse et aux missions statutaires du SDE76, le Président constate que :

- dans les territoires périurbains, le SDE76 doit pouvoir compléter les projets de la CODAH, de la CARD, de la CVS et de la CREA- Métropole,
- dans les zones rurales où les transports en commun ont parfois du mal à relier tous les lieux d'habitation, le véhicule électrique a une carte à jouer. Le SDE76 sera le trait d'union supra-communal du déploiement des infrastructures, en cohérence avec les territoires déjà desservis (CODAH, CREA, CARD, CVS) à l'échelle du bassin de déplacement de la Seine-Maritime.
- La Région assurerait la cohérence au niveau régional, l'interopérabilité des bornes entre elles.

Puis le Président expose que 30 adhérents du SDE76 sollicitent la pose de 70 bornes et que l'ADEME ainsi que la Région mettent en place un dispositif financier d'accompagnement.

Après avoir entendu l'exposé, après en avoir délibéré et à la majorité des Membres présents (1 abstention) :

- DECIDE de mettre en place en 2015 un programme de travaux en vue de poser des bornes de recharge pour véhicules électriques,

- SE POSITIONNE coordonnateur de l'opération pour le compte de ses adhérents sur les territoires non desservis par la CARD, la CODAH, la CVS ou la Métropole,

- DECIDE de réaliser les travaux sous mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec chaque adhérent,
- DEMANDE à l'exécutif du SDE76 de conventionner pour chaque mandat,
- FINANCE l'adhérent au taux de 95 % pour la fourniture et pose de bornes lentes (0-3KVA) ou accélérées (0-24 KVA),
- DEMANDE à délibérer de façon individuelle pour chaque demande de borne rapide (> 36 KVA) avant de fixer le taux de subvention,
- AUTORISE le Président à déposer une demande de subvention groupée auprès de l'ADEME et de la Région,
- AUTORISE le Président à lancer un appel d'offres de prestation de service pour la fourniture, la pose, le raccordement, la mise en service, l'entretien préventif et curatif, ainsi que la relève des données d'exploitation et de facturation,
- AUTORISE le Président à prendre en charge à partir de 2015 les dépenses relatives au marché de prestation de service précité, financé sur les ressources propres du SDE76, estimées à 20 000 € la première année pour 60 bornes,
- DEMANDE aux adhérents de prendre en charge, outre 5 % de l'investissement, les dépenses d'abonnement et de consommation pour l'électricité et internet, estimées à 1 000 €/borne/an.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE de la Seine-Maritime

Patrick CHAUVET.

BUREAU DU COURRIER
- 8 DEC. 2014
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME